

La pêche accessible aux personnes à mobilité réduite

SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE Un ponton handi-pêche vient d'être aménagé sur le site des lacs du Moulin blanc. Son coût : 10 320 euros

Jeudi dernier, un ponton handi-pêche a été mis en place à l'initiative de la Fédération départementale des associations de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Gironde (FDAPPMA). Son objectif : permettre aux personnes à mobilité réduite de profiter aisément des berges du lac. Il a été réceptionné en présence de la maire, Murielle Picq, d'élus de la Communauté de communes de Blaye (CCB) et de Dominique Duphil, vice-président de la Fédération 33 de pêche.

Le nouvel équipement de 25 mètres a coûté 10 320 euros et a été financé par le Département, via le PDESI (2), à hauteur de 50 % soit 5 150 euros. La Région a donné une participation de 3 096 euros, la CCB

1500 euros et enfin la Fédération de pêche de la Gironde 564 euros.

Zone Natura 2000

Le site des lacs du Moulin blanc a été classé, en partie, en zone Natura 2000. La CCB a signé en 2017, pour une durée de cinq ans, une convention partenariale de mise à disposition gratuite des droits de pêche avec la FDAPPMA (qui entretient la structure). Ce qui lui permet de ne pas payer de redevance à la FDAPPMA.

En tant que maître d'ouvrage, la Fédération a mandaté pour la réalisation des travaux l'association locale l'Agerad, qui est une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Ainsi, l'édifice a été réali-

sé sur une rive déjà artificialisée et l'ancien ponton a été intégré au nouvel équipement qui s'adresse à toutes les personnes détentrices du permis de pêche. Il sera aussi utilisé par l'école de pêche animée par l'association La Tanche de Saint-Christoly.

La restauration prochaine d'une berge permettra de faciliter l'accès aux véhicules à ce ponton handi-pêche. Par ailleurs, une table de pique-nique en béton devrait bientôt être installée. Rappelons qu'au lac de pêche, il est possible d'attraper carpe, tanche, gardon et brochet de nuit et toute l'année. Le guide de pêche 2019, lui, est disponible en mairie.

M. - C. W.



Le ponton handi-pêche est terminé. PHOTO MARIE-CHRISTINE WASSMER

(1) Le Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) vise à identifier les lieux de pratiques sportives de nature afin de garantir l'accès aux pratiquants, dans le respect des milieux naturels.

(3) Informations complémentaires : pêche33.com ou 05 56 92 59 48. Stage de pêche à partir de 20 euros par personne avec prêt de matériel inclus et accompagnement professionnel.